



fabrique **REL**
RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

Les ressources éducatives libres (REL) numériques :

un pas vers une éducation de qualité, une égalité
entre les sexes et des inégalités réduites

8 mars 2022

Marianne Dubé, Coordonnatrice de la fabriqueREL, conseillère pédagogique à
l'Université de Sherbrooke (Canada)

Marianne.dube@usherbrooke.ca info@fabriquerel.org





Déroulement

1. La fabriqueREL : une initiative interétablissements francophones
2. Les ressources éducationnelles libres (REL) : caractéristiques distinctives
3. La contribution des REL aux ODD 4, 5 et 10

1. La fabriqueREL

une initiative interétablissements
francophones

La fabriqueREL

Membres fondateurs (2019)

- Université de Sherbrooke
- Université de Montréal
- Université Laval



Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 

Nouveaux membres (2021)

- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)

D'autres établissements seront invités à nous rejoindre

Objectifs de la fabriqueREL

- **Accompagner** dans la création, utilisation et diffusion de REL numériques et francophones de qualité pour l'enseignement supérieur ;
- **Développer l'expertise** du personnel pédagogique (CP/BIB) en soutien au personnel enseignant et personnes étudiantes ;
- Renforcer la **collaboration des établissements** par des actions nécessitant la complémentarité de leurs ressources. ;
- Véhiculer les **valeurs** sous-jacentes aux ressources éducatives libres.

<http://fabriquerel.org/qui-sommes-nous/>

2. Les ressources éducatives libres (REL)

caractéristiques distinctives

Définition d'une REL par la fabriqueREL

Qu'est-ce qu'une REL ?
Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche, ou un médium les plus divers, diffusés sous une licence ouverte permettant leurs accès, utilisation, adaptation, redistribution et modification sans restriction ou avec les restrictions des licences.

Les REL peuvent notamment comprendre :
- Vidéos, images, musique
- Manuels et autres textes
- Outils d'évaluation
- Scénarios d'activités d'apprentissage
- Applications ou codes

Qu'entend-on par libre ?
Libre de quoi ?
Une ressource éducative est libre lorsqu'elle est diffusée avec une licence qui accorde les permissions dites des 5R.

Retenir : La permission de la conserver pour un usage ultérieur.
- La télécharger sur son ordinateur.

Réutiliser : La permission de l'utiliser globalement dans une diversité de contextes.
- L'utiliser en classe, le réutiliser dans un cours.

Réviser : La permission de le modifier pour l'adapter à ses besoins pédagogiques.
- Le modifier pour le traduire, l'actualiser, l'actualiser, etc.

Redistribuer : La permission de le partager par les moyens de son choix.
- Le rendre disponible sur votre site web, sur une plateforme de partage ou en diffusant des copies imprimées.

Remixer : La permission de la composer à partir d'autres éléments pour créer une nouvelle œuvre.
- Créer une vidéo qui combine des images, du son, du texte, etc. à partir de différents éléments.

Redistribuer : La permission de le partager par les moyens de son choix.
- Le rendre disponible sur votre site web, sur une plateforme de partage ou en diffusant des copies imprimées.

Trois façons d'intégrer les REL à ses activités

- UTILISER** : Une ressource libre existante sans la modifier.
- ADAPTER** : Une ressource libre existante pour qu'elle réponde mieux à ses besoins (réviser, combiner).
- CRÉER** : Une nouvelle ressource éducative libre et la diffuser pour contribuer à l'essor du mouvement des REL.

Gratuit ne veut pas dire libre
Il faut absolument que la ressource soit accordée sous licence comme le prévoit les licences Creative Commons. Le mot libre est particulièrement important car il signifie que la ressource est libre, généralement accordée à la publication ouverte. Il n'est pas le droit de modifier ou d'exploiter. Les ressources en licence ouverte ne sont pas nécessairement des REL.
- Sauf exception, les ressources libres de droits ne sont pas des REL. Chaque ressource doit être accompagnée d'un lien vers la licence qui permet l'accès à la ressource sous certaines formes, qui offrent généralement plus de permissions que les licences Creative Commons.

Selon l'UNESCO, [l]es ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit.

Wiley (2014) précise un ensemble de 5 permissions (5R) qui déterminent le caractère libre ou non d'une ressource éducative.



Ainsi, la fabriqueREL adopte la définition de l'Unesco et la précise, selon les travaux de Wiley, en statuant qu'une ressource dite libre est une ressource dont la licence accorde les permissions désignées par les 5R et donc permet nécessairement la modification.

<https://fabriquerel.org/rel/>

Types de ressources pouvant être une REL



Vidéos, images,
musique



Outils
d'évaluation



Applications
ou codes

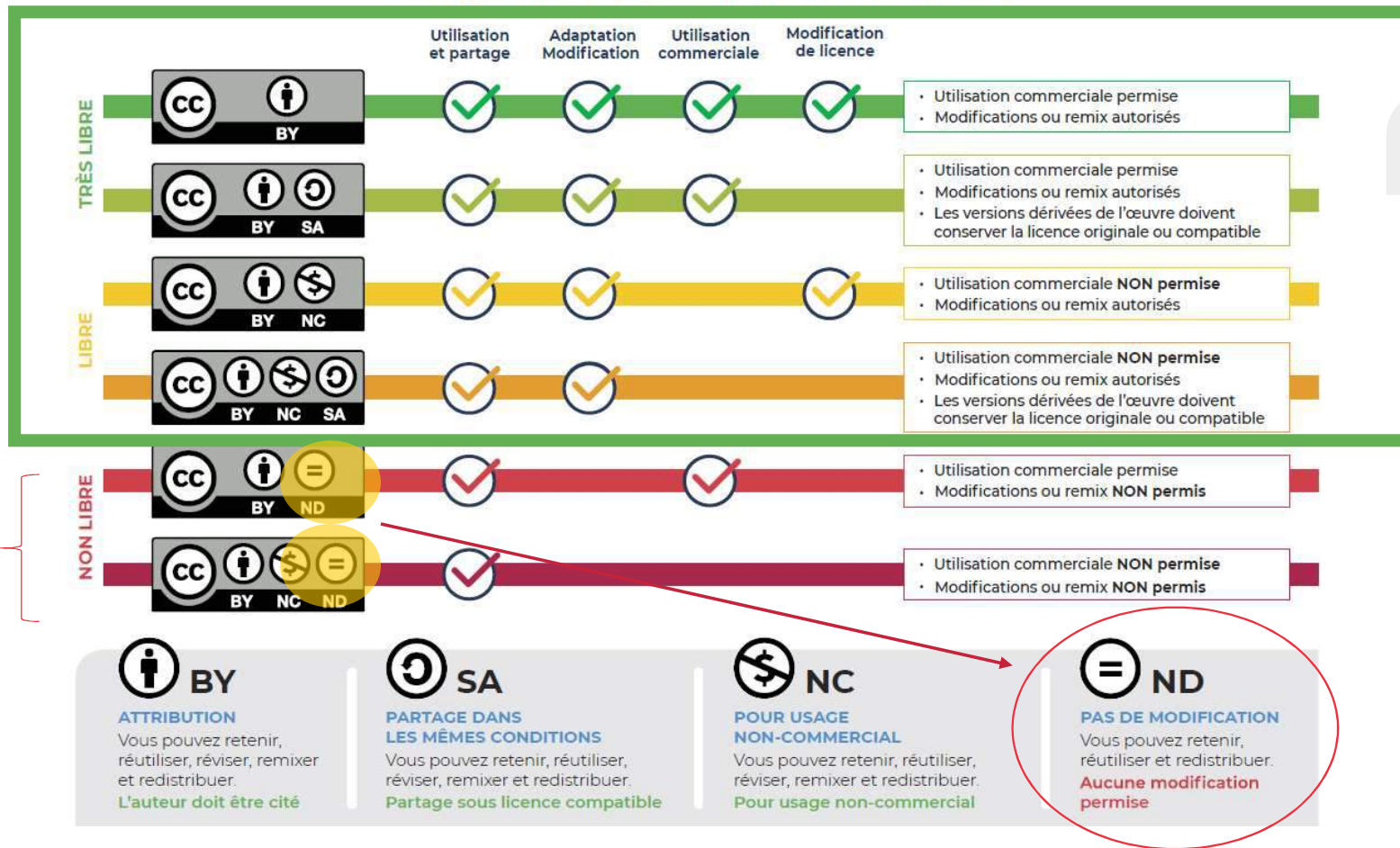


Manuels et
autres textes



Scénarios d'activités
d'apprentissage

Les licences Creative Commons

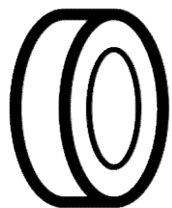


Libre accès

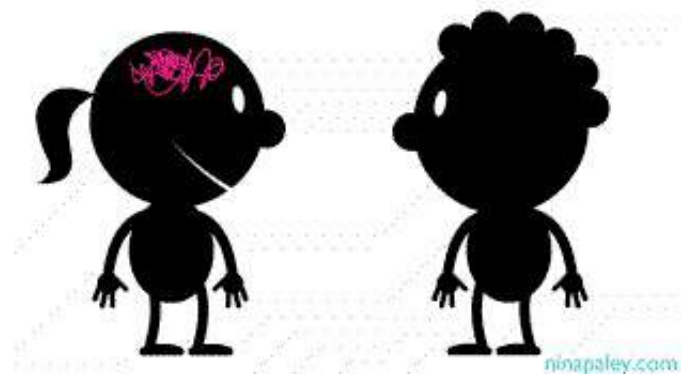
Diapositive de Chamberland, É., Lamy, C. (2020). *Les ressources éducatives libres (REL) : le quoi, le pourquoi, le comment* [Présentation non disponible]. Université Laval.



Les valeurs liés aux REL



Réinventer la
roue

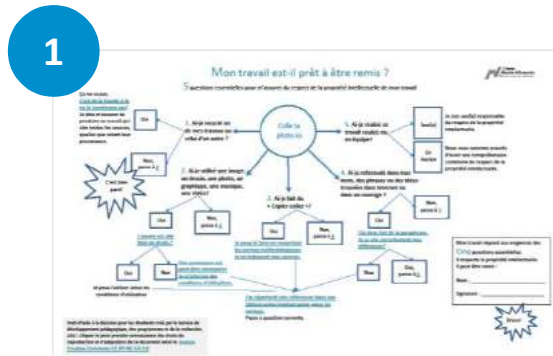


Source : Paley, N. (s.d.). [Transmission](#) (gif)

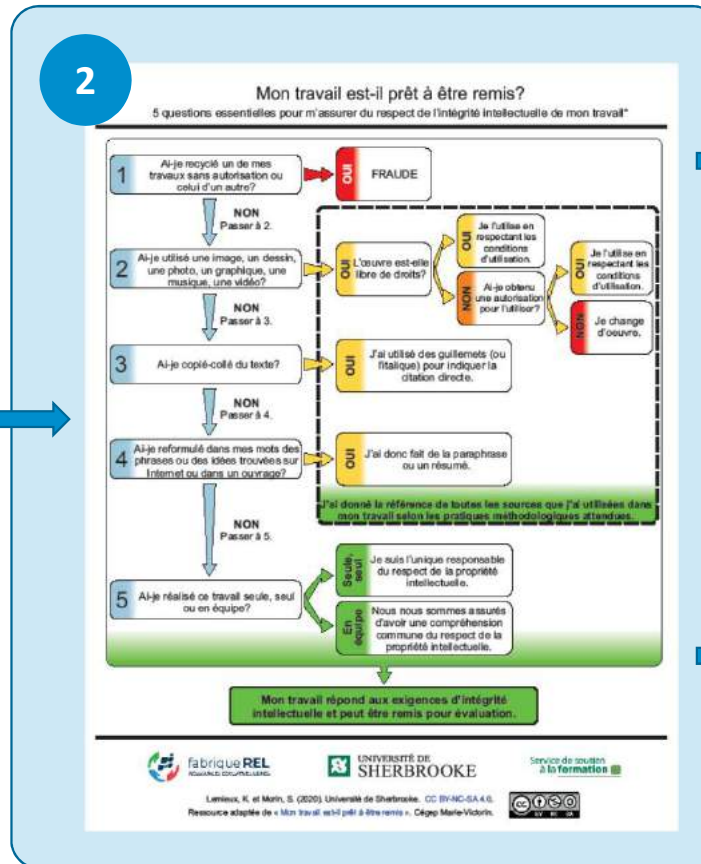


Meilleure qualité à
moindre coût

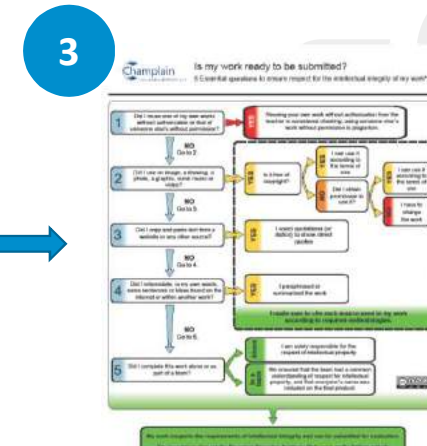
Le partage à RELais...l'histoire d'une REL



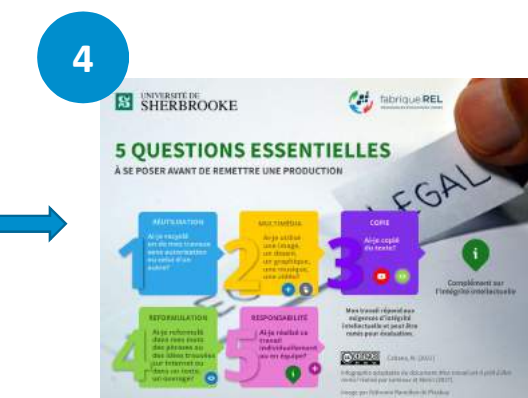
Source: [Cégep Marie-Victorin. \(2017\).](#)



Source: [Lemieux, K. et Morin, S. \(2020\).](#)

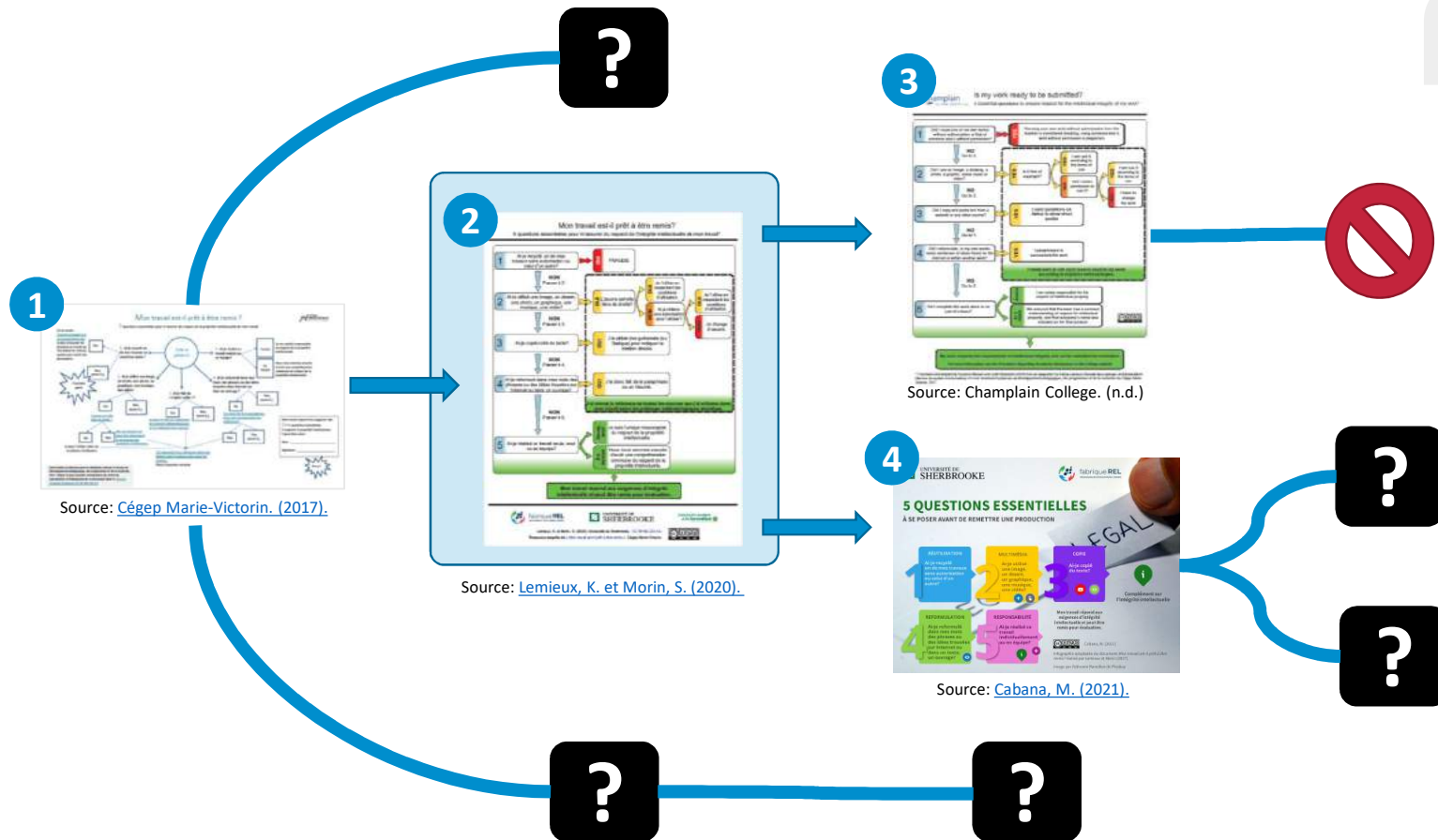


Source: Champlain College. (n.d.)



Source: [Cabana, M. \(2021\).](#)

Le partage à RELais...l'histoire d'une REL



3. La contribution des REL aux ODD

(ODD 4, 5 et 10)

Les caractéristiques écoresponsables d'une REL

Les premières observations :

- favorise l'accès et le partage des connaissances
- reconnaissance de l'apport d'une collectivité (bonification en continu)
- réduction du temps/énergie liée à la préparation de ressources d'enseignement = plus de disponibilité pour l'encadrement
- accès équitable aux ressources via les fichiers sources (CUA et logiciel)
- la gratuité ou très faible coût

Les REL et l'écoresponsabilité : retour sur les concepts clés

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

ODD 4 - Accès à une éducation de qualité



<https://www.un.org/>

Qualité de la ressource : Bonification en continue de la REL par une communauté d'expert permet d'avoir accès à une ressource à jour et représentative d'une diversité.

Qualité de l'enseignement : En ayant accès à des ressources éducatives libres francophones gratuites de qualité, le personnel enseignant peut passer moins de temps à créer des ressources pédagogiques et matériel didactique en effectuant de simple adaptation et utiliser son temps et énergie à l'encadrement des étudiants et à la rétroaction.

ODD 5 - L'égalité entre les sexes



<https://www.un.org/>

Accessibilité : Rend accessible des ressources et des savoirs à un plus grand nombre, dont les filles et les femmes qui n'y auraient pas nécessairement accès, vu la gratuité ou faible coût (tout au long de la vie).

Égalité : Permet de publier des travaux sans avoir à passer par des instances qui pourraient prioriser les hommes. Donnant ainsi une tribune libre à l'ensemble des voix féminines (contribuer à diminuer cette inégalité).

ODD 10 - Réduction des inégalités



<https://www.un.org/>

Partage à RELais : En partageant largement une ressource pour laquelle il y a une permission d'adaptation et de modification, cela contribue à « faire plus et mieux avec moins » et à en faire bénéficier un plus grand nombre.

Laissés-pour-compte : En donnant accès aux fichiers sources, les personnes, par exemple, besoin d'un lecteur d'écran ou d'augmenter la police de caractère ou les couleurs de texte utilisés pourront ajuster la ressource en fonction de leur besoin.

ODD 17 – Partenariat pour la réalisation des ODD



<https://www.un.org/>

« S’articule autour d’une **coopération** et de **partenariats mondiaux** solides.

Des partenariats **inclusifs** sont nécessaires pour un programme de développement durable réussi. Ces partenariats construits sur des principes et des **valeurs, une vision commune** et des objectifs communs qui placent les peuples et la planète au centre, sont nécessaires au niveau **mondial, régional, national et local.** »

Source:

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/globalpartnerships/>

Merci!

<https://fabriquerel.org/>

Les ODD et les éditeurs, les établissements d'enseignement et les presses universitaires

Les ODD font leur chemin dans le secteur de la publication, des éditions et de la diffusion.

Renforcer l'engagement du secteur à l'atteinte des ODD.

Faciliter la recherche, l'analyse et la promotion des ODD : un moyen d'évaluer l'impact des institutions.

Éventuellement, la question du format des publications se pose également...



<https://www.un.org/sustainabledevelopment/sdg-publishers-compact/>

Diapositive de Bisailon, V. et Dubé, M. (2021). *La valeur écoresponsable des REL*. Université de Sherbrooke.